

# COMPTE RENDU

Toute l'actualité | Le conseil communal | Nous rejoindre

## Conseils consultatifs

Deux conseils consultatifs sont ouverts aux citoyens. Bien que nous ayons un goût de trop peu (seulement deux), nous vous invitons à poser votre candidature pour le conseil de la jeunesse et de la participation citoyenne. Plus d'informations prochainement.

## A votre agenda

16 mars: Mathy Loxhet, les JA+ participent

28 mars: prochain conseil communal

30 mars & 2 avril : distribution du compte rendu

## Une question? Une remarque? Un encouragement?

Vous pouvez nous contacter par mail: [info@alternative-plus.be](mailto:info@alternative-plus.be), via facebook ou par téléphone au 0494/82.66.90

Vous souhaitez recevoir le compte rendu du Conseil communal en format papier ? Il suffit de venir le chercher le dimanche (sur la brocante) ou le mardi (sur le marché) après le dernier Conseil.



### 1. Adoption du projet d'un schéma local d'orientation (SOL) en vue de l'ouverture de la ZACC dite de Mambaye-Hoctaisart

A+ (**Claude Brouet**) vote catégoriquement NON et suit en cela l'avis de la CCATM. Pourquoi ?

Parce qu'avant de coloniser les terrains en périphérie, A+ demande d'occuper en priorité le centre en y réadaptant le logement ; parce que le Collège a « saucissonné » le dossier et le minimise en ne parlant que de la partie de la ZACC de « Mambaye » mais qu'il reste une autre ZACC, celle de Hoctaisart, sur laquelle il est prévu de construire. Faisons les comptes : 70 logements (en immobilier hôtelier : habitations unifamiliales) sur le site du Mambaye + 90 bungalows prévus à Hoctaisart vont représenter une densification de population, de transport (180 voitures en plus au minimum !) et de bruit nuisibles à ce site forestier recherché par les promeneurs et les touristes. L'activité initiale du centre de vacances de Mambaye sera transférée ailleurs. Et enfin cette zone humide-éponge, si elle est bâtie, va poser problème un jour ou l'autre en termes d'inondations. L'échevin des Travaux promet d'être attentif à cette problématique mais appelle que le foncier est très limité à Spa. Une enquête publique a été mandatée.

## 2. Approbation du ROI (règlement d'ordre intérieur du CC)

A+ vote NON car le groupe estime que le nombre de conseils consultatifs ouverts aux citoyens est trop réduit (seulement 2); les pré-conseils communaux citoyens réclamés par A+ n'ont pas été retenus par la majorité, de même qu'aucune de ses propositions. Exemple donné par **Arnaud Fagard** (A+) : le bulletin communal ouvert à tous les partis. Mme Delettre estime qu'un bulletin communal ne doit être en aucun cas politique ; **Arnaud Fagard** monte au créneau, relayé par Yves Libert (Osons Spa), pour démontrer à la bourgmestre qu'une publication contrôlée par la majorité en place est forcément à tendance politique : exposer aux yeux de tous les réalisations et projets du Collège, c'est forcément se faire de la publicité ; il est donc injuste que les autres partis démocratiques n'y aient pas droit. (Vous avez dit « Participation citoyenne » ???)

## 3. Règlement relatif à l'implantation et l'exploitation des magasins de nuit

Réduire les heures d'ouverture (fermeture à 23h au lieu de 24h) et interdire la vente d'alcool après 22h... Dans quelle intention et avec quels moyens de contrôle ? demande **Paul Mordan** (A+). Qui va se poster à partir de 22h dans chaque night shop pour surveiller les faits et gestes des exploitants ??? Cette mesure, sous couvert de bonne moralité, est impossible à faire respecter et ne servira qu'à encourager le commerce illicite d'alcool et les trafics en tous genres. Elle s'accompagne en plus d'une taxe de 23,28 €/m<sup>2</sup> de surface commerciale, ce qui représente la taxe maximale... (Paradoxalement, la taxe sur les divertissements et les jeux a récemment été abrogée...) **A+** s'abstient.

## 4. Étude et examen sanitaire d'arbres en bordure de voirie (833 arbres)

A+ vote OUI... MAIS : Les arbres du Fawetay ne sont pas repris dans la liste, fait remarquer **Frank Gazzard** (A+). L'échevin des Travaux promet qu'ils y seront ajoutés. **F. Gazzard** propose d'élargir cette mesure à d'autres arbres remarquables ou classés placés ailleurs qu'en bordure de voirie (comme à Sart, par exemple : le vieil arbre sur la place), pour en surveiller l'état et intervenir préventivement (soins) ; et de réaliser l'analyse des sujets par tomographie ou autres moyens scientifiques, ceci sans critiquer le travail des jardiniers de la Ville, qui est remarquable ; mais seule une analyse par ondes (tomographie) permet d'inspecter scientifiquement le coeur de l'arbre.

## 5. Motion visant à diminuer l'utilisation du plastique dans les services communaux:

**Alternative-plus** déplore qu'une simple motion soit votée pour une initiative aussi motivante ; le groupe réclame une circulaire et demande qu'on aille beaucoup plus loin dans la démarche destinée, si elle reste aussi minimaliste, à se donner juste bonne conscience. Interdire la vente et l'usage du plastique à usage unique sur le territoire de la Commune serait beaucoup plus courageux.

### Et les questions des conseillers communaux ?

#### Le dossier UNESCO : Interpellation de Paul Mordan (A+)

Dans une lettre adressée à la bourgmestre, **Paul Mordan** déplore que le projet UNESCO semble avoir été confisqué par le Collège qui en ferait volontiers sa chasse gardée, alors que c'est un projet porté par les citoyens, le Comité de gestion et le Centre culturel. **Paul Mordan** rappelle que le projet UNESCO concerne chaque Spadois et impactera la vie de chaque Spadois. Et qu'en conséquence il serait opportun d'intéresser les citoyens à l'importance d'un tel évènement et de marquer le dépôt du dossier à Paris d'une façon plus forte et plus conviviale. La bourgmestre dresse alors un inventaire de



## Une chaîne humaine s'organise

Nous ne pouvons accepter que la majorité actuelle passe outre les avis des citoyens (unanimes contre la décision par la CCATM qui est l'organe de concertation citoyen - politique) et des experts spadois par rapport à la décision de détruire l'ancien hôtel Astoria. Envie de participer à cette démarche citoyenne? Contactez notre présidente **Fabienne Dorval**: 0494/82.66.90 ou par mail [info@alternative-plus.be](mailto:info@alternative-plus.be)

## Rejoindre A+

Si vous voulez aller encore plus loin, vous pouvez nous soutenir financièrement en versant une cotisation de 20€ (ou 10€ pour les étudiants, les pensionnés et tous ceux qui en ressentent le besoin) sur notre compte : BE35 0689 3250 0837 ou nous apporter votre aide de près ou d'un peu plus loin sur le terrain ou en réunion. A vous de choisir

Merci d'avance pour votre soutien

**Arnaud Fagard**, trésorier  
Contact: [arnaudfagard@gmail.com](mailto:arnaudfagard@gmail.com)

toutes les informations données par la Ville aux Spadois au fur et à mesure de l'avancement du dossier et promet d'impliquer les Spadois au travers de différentes actions telles que, entre autres, un inventaire du petit patrimoine, un parrainage des promenades, le CC des Enfants et des Ados... « Vous ne comprenez pas, s'insurge **Paul Mordan**, c'est du Spadois LUI-MEME que les idées et les projets devraient venir ; quand l'a-t-on sollicité ? ». A suivre...

### Le fléchage des promenades : Interpellation de Frank Gazzard (A+)

Nos promenades ont un caractère historique et sont très réputées ; malheureusement, leur fléchage n'est pas toujours efficace et propose des boucles longues, difficiles à suivre ou à quitter. Ne pourrait-on pas revenir aux anciennes plaques de direction jaunes bien connues des Spadois qui permettaient de circuler librement dans n'importe quel sens ? La bourgmestre répond que c'est la Région wallonne qui trace les circuits, ce qui permet à la Ville d'obtenir des subventions ; mais la Région wallonne ne connaît pas notre région... et a donc tendance à formater un circuit plutôt qu'à le rendre pittoresque.

### Tags rue de l'Abattoir : Interpellation de Paul Mordan (A+)

Un tag persistant figure sur la cabine électrique de la rue de l'Abattoir. **Paul Mordan** relaie les demandes des habitants afin qu'il soit effacé, ce qui ne relève pas des compétences de la Commune, répond l'échevin de l'Environnement. Toutefois nous apprenons que, par la suite, ce dernier a adressé un courrier à l'agent constatateur, lui enjoignant d'interpeller la société ORES pour que ce tag disparaisse, et de recenser rapidement les autres tags dans la ville, afin que les propriétaires soient priés également de les effacer, ces figures dénaturant la beauté de nos rues et de nos sites.

### Hôtel du Golf (Balmoral) : Interpellation d'Osons Spa

Nous apprenons que la taxe de 2017 pour les bâtiments inoccupés est bien due à la Ville de Spa par le propriétaire ; elle s'élève à 176 000€. Une prochaine audience aura lieu au Tribunal de 1ère Instance de Verviers en septembre-octobre pour la suite du procès.

## Jeunesse participative : Interpellation d'Arnaud Weber (A+)

**Arnaud Weber** rappelle que le banc ôté Chemin sous Haie n'a en rien résolu un problème lié à la jeunesse mais l'a simplement déplacé ailleurs ; il explique que sa rencontre avec un expert en problématique de la jeunesse a démontré qu'il était essentiel de poser d'abord un diagnostic en écoutant les jeunes, puis en agissant étapes par étapes, en travaillant surtout avec le secteur associatif. Or, le 21 janvier dernier, le Collège a été sollicité par le ministre de la Jeunesse pour un projet nommé « Politiques locales de jeunesse participative ». Que fera le Collège du budget qui lui sera octroyé pour intervenir de façon pertinente ? L'échevin de la Jeunesse répond qu'en fonction des desiderata des jeunes, une charte a été réalisée et a été adoptée et que le projet établi sera poursuivi dans l'esprit de ce qui a été fait en 2018. Alternative-plus s'engage à rencontrer d'autres acteurs sociaux.

### Mais Alternative-plus va plus loin et s'interroge...

On supprime un banc qui rassemble des jeunes « non conformes » Chemin sous Haie... par peur ? On taxe les magasins de nuit et on réduit leurs heures d'ouverture et la vente d'alcool... par peur ? On coupe des arbres « menaçants »... par peur ? On octroie des permis de démolition de notre patrimoine plutôt que des permis de restauration... par peur ?

Mais que craint donc la majorité ? Que signifient ces mesures frileuses et ce repli sur soi ? Au lieu de pratiquer la politique d'ouverture, l'audace, la nouveauté, nous sentons se refermer sur nous le piège de la Peur : peur de l'autre, peur de la nuit et de ses dérives possibles, peur d'assumer ses responsabilités, peur du changement...

Du courage, que diable ! De la volonté politique ! Du changement !

Les couards se cachent la tête sous le sable ; les courageux vont au combat la peur au ventre.

Mais ils y vont...

### Un peu de nostalgie...



L'hôtel des bains, plus tard repris par les Heures Claires, fut une institution du thermalisme spadois qui aura vu défiler des milliers de curistes à travers les temps et les époques.

Abandonné pendant une quinzaine d'années, l'ancien hôtel des bains (en partie art déco) est finalement abattu en 2002 pour laisser place, quelques années plus tard, au Radisson dont la structure tente de rappeler l'ancien bâtiment.